Allocations familiales

Par Axonais60

Bonjour à tous, j'ai 2 enfants dont 1 en garde 1 week-end sur et la moitié des vacances de 2 mères différentes. Puisje prétendre à des allocations familiales ?

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Non les allocation sont versées à partir de deux enfants à charge de façon permanente et effective , même si la GA fait exception en vous permettant d'avoir la moitié de sa part .

Par Axonais60

La GA ?

Par kang74

Garde alternée : parents qui ont l'enfant la moitié du temps et qui assument équitablement les frais de leurs enfants de la même façon .

Par Isadore

Bonjour,
Garde (ou résidence) alternée